

«Boire, bien boire :  
un reportage radio»

**J**e m'intéresse aux façons de boire, comme d'autres aux façons de manger, de s'habiller, d'aimer, de travailler, de faire son jardin. C'est dans les tribunaux correctionnels, une habitude prise à Rouen, que je puise des *exempla*, postures et inquiétudes; ici, de fameuses infractions d'alcoolémie sur la route.

Rien de particulier de prime abord, des anonymes balbutient quelques mots pour dire une beuverie, une soirée stimulante et agitée, le hasard d'un excès exceptionnel en sortie de l'entreprise. Des anonymes confus se présentent à la barre, tête courbée, et dont le ton dit à peu près ceci : «ce qui m'arrive est un fait divers, presque rien, je ne suis pas ce que vous croyez». Entendez, un alcoolique! Il est vrai que les oublis sont socialement partagés, on en fait peu de cas, les silences scellent des accords et des «bien entendu».

Puis dans l'Oise, j'ai enquêté. Des hommes, des femmes, des épouses, des célibataires, ouvriers pour la plupart, racontent leurs petits arrangements avec les excès de consommation. Avec beaucoup d'attention, j'ai accédé aux agencements familiaux et professionnels : les interactions nouées dans l'atelier, l'usure ou le vieillissement au travail, les rencontres masculines du week-end, les réunions syndicales. Ainsi peut-on analyser les espaces masculins de rencontre, la parole des femmes sur les consommations, inséparables de la relation au travail, présente ou passée, l'homme privé et public à la fois. C'est le miel du sociologue.

Puis vient la fabrique des articles scientifiques, la froide procédure de dépeçage, les revues spécialisées, cénacles et petits comités, la rigueur clinique, langues de bois et sophistication, les hauteurs conceptuelles au-dessus de tout soupçon. J'ai alors souvent le sentiment que le travail d'analyse se tient à cent lieues de l'enquête réalisée, sans parler de la distance avec ceux qui font gestes! Parfois, les sociologues en parlent dans les vestiaires : «je ne vous ai pas tout dit, j'en ai vu bien d'autres». C'est la troisième mi-temps : les émotions d'enquête. C'est lors de ces apartés que l'on apprend vraiment quelque chose de nouveau. Les choses se disent comme une parade contre la violence des faits observés, contre les interdits sociaux qui arrangent bien les sociologues, puisque le réel est parfois si peu dicible.

### Un reportage sur France Culture

Faire passer du sensoriel, faire qu'il se passe quelque chose dans le ruisseau des émotions, comme cela se passe durant le temps de l'enquête, c'est ce que j'ai essayé de faire dans ces deux heures de reportage données à France Culture. Si enquêter est extrêmement sensoriel, alors est-il possible de faire passer le flot par une combinaison visuelle, sonore vers le non-sociologue. Rentrer dans des rapports de résonance dans d'autres espaces que celui d'une discipline, telle est l'ambition de ce montage. Si enquêter veut dire voir et sentir des gens, des situations, des corps, des postures, des silences, alors doit-on restituer

une forme sensible qui rassemble l'émotion et l'idée, la raison et la vie. On sépare sans faire attention, on sépare parce que c'est ce mécanisme-là qu'on nous a appris. Or, ni les sociologues ni les historiens ni les philosophes ont un primat sur la réflexion. Ils ont certes chacun des choses à dire, fermement, sans concession ; mais ensuite, parler au non sociologue des corps et décors, chez eux, chez nous, s'impose afin de [se] figurer ce que sont nos routes, nos chemins.

Pour élaborer cette émission, nous avons enregistré 17 heures dans des lieux et des milieux opposés. De ce gros matériel, je ne devais garder qu'une heure trente, soit 10%. C'est là où la sociologie disparaît : point de place à l'explication de texte ! Point de prêt à penser. C'est le montage, le rythme, l'alternance des rituels, des périodes problématiques, des mots de ruptures qui font sens (ou non) pour l'auditeur ordinaire. Quelques mots qui s'arrachent aux ténèbres, une posture comme morcelée, une interaction torturée peuvent suffire à entendre une idée. Disons-le sommairement, l'idée qui préside au montage est la suivante : à partir des consommations ordinaires, essayons de prendre sur les modes de vie populaires une vue comme «de l'intérieur». Essayons de restituer les conditions pratiques du «bien boire» dans lesquelles les ouvriers sont pris et qu'ils aménagent suivant les lieux et les moments. Prenons une bouteille vide à la main, approchons-nous là de l'œil gauche, et regardons la vie à travers ce verre déformant, voilà l'intention qui, justement, ne prétend pas mettre en lumière mais se contente du scintillement des choses.

Facile à dire, je ne suis pas sûr que les lignes qui suivent rendent compte de cela. Car nous ne sommes plus ici à la radio. Encore du texte ! La seule issue possible, c'est de demander au lecteur : pouvez-vous lire ce qui suit à voix haute ?

L'émission a été réalisée grâce aux témoignages de Daniel Lelong, Jacques Leblanc, Agnès, Michèle, Andrée, Philippe ; à ceux et celles qui nous ont reçu à leur domicile pour évoquer leur consommation. Elle a été réalisée grâce au concours de Colette Rhein, Médecin au Centre d'alcoologie à l'hôpital de Compiègne ; Mme Kunz Médecin du travail au Medisis à Creil ; Christiane Cambot, de l'association Vie Libre de Compiègne ; Monsieur Varagnat, Magistrat au tribunal de Senlis ; Monsieur le Procureur du Tribunal de Senlis ; Gaby Hauet et Bernard Callens du syndicat CFDT de la chimie de l'Oise ; la Gendarmerie de Crépy en valois dans l'Oise ; Bruno Proth et Gregory Duquesnoy sociologues au GERS-CNRS et grâce à Mehdi el Hadj, réalisateur à France Culture.

Les trois documents qui suivent sont des prises très différentes sur une même réalité, trois prises de parole ou des prises d'écriture qui n'énoncent pas la même chose. Ils reflètent chacun trois niveaux de tension entre l'intime, le privé, le public.

Le premier, un entretien, est un coup de colère indigné et argumenté après un retrait de permis de conduire déjà ancien. L'individu est touché dans son corps, investi par les prises de sang qui se succèdent et des formules médicales magiques dont il tente de percer les secrets. Le «soi» est sanctionné au plus intime, au point où l'auteur se sent poursuivi, traqué même par la loi, la police, la société.

Le second document est une interaction au tribunal dans lequel on entend l'assaut du magistrat. C'est lui l'accusateur, qui situe les responsabilités, les fautes et qui distribue les sanctions. Le maniement de l'humour fait partie de l'humiliation du moment, l'attaque déborde totalement la seule infraction. C'est la société qui parle, dit-on du tribunal.

Le dernier document est une sorte de prise intermédiaire. Ni trop près, ni trop loin, «c'est un proche», dit-on, qui vient d'écrire à l'hôpital, au centre de cure précisément, pour demander aide et conseil au médecin alcoologue. L'écriture se veut pudique, mesurée et en appelle à la discrétion.

Suivant la situation, les trois coins (l'intime, le privé, le public) ne s'emboîtent pas de la même manière. Mais ce n'est qu'une affaire de moments. Pour retracer ceux-ci, disons qu'un homme est arrêté sur la route, on lui retire son permis après une prise de sang. Ses multiples efforts pour le retrouver sont vains. Il lutte contre cette punition en mettant «hors la loi la loi» tout en exhibant la «propriété de soi» (document 1). Quelques temps après, il est convoqué au tribunal où il subit l'assaut de l'accusation et une condamnation, souvent du sursis et une amende (document 2), L'année suivante, sa conjointe demande de l'aide «pour lui, pour elle, pour leur fille», c'est l'ordre du proche qui énonce les petites choses de la vie, les petits bonheurs et la peur de la déchéance (document 3).

On peut lire ces trois documents comme trois types de punition qui articulent différemment des forces pour destituer le sujet.

## 1. Un entretien

«Je suis bien dans la loi, mais c'est la loi qui n'est plus dans la loi».

Daniel : Au mois de décembre l'année dernière, le 18 décembre, j'ai été faire ma visite médicale. J'avais fait ma prise de sang. Et bien on n'a ni pris mes résultats, ni mon arrêté, ni mon enveloppe ; mais l'argent de la visite, oui, on me l'a pris. On n'a pas voulu me le donner (le permis de conduire), parce que c'était les fêtes de Noël. Alors on me prend encore pour un alcoologue.

Jean-François Laé : tu n'y es pas retourné ?

D: ah non , j'y suis pas retourné ; moi les finances, je peux plus. Les prises de sang qu'ils me demandent, j'en ai pour 260 balles, si c'est pas 300 balles. Aujourd'hui, je peux pas me le permettre. C'est pour ça que j'aimerais bien trouver une personne qui regarde mon dossier ; et moi, je porte plainte, car je commence à en avoir ras-le-bol ! Depuis le mois de décembre, j'ai pas reconduis, je ne les ai pas relancés et je vais essayer de les relancer au mois de février. Mais je ne fais pas de prise de sang : ça c'est hors de la loi. Ils sont pas hors-la-loi, alors moi j'estime qu'on m'a bien posé la question : c'est être dans la loi. Alors moi, j'ai dit « je suis bien dans la loi, mais c'est la loi qui n'est plus dans la loi ». Parce qu'un an de retrait de permis, et puis, 18 mois d'être au service de la justice pour mes soins, tout ça, ça a été fait ; et après, quand je l'ai demandé, ils me l'ont redonné pendant un an, mais il fallait que je refasse une visite médicale pour qu'ils me reprolongent mon permis. Ils ont pas voulu me le re prolonger, parce que vu que... C'est pas mes gamma hein, c'est l'autre machin, et ben il était trop fort.

JFL: c'était pas les gamma GT mais autre chose ?

D: les gamma GT je vais te dire une chose, j'ai vu la définition de ce que c'est: ce n'est pas obligatoirement l'alcool qu'on prend, parce que tu prends un coup (de poing), ils augmentent ! Il y a plein de choses que le docteur m'a expliqué. Il y a des gens qui boivent pas et qui ont un taux GTI vraiment fort ; comme mon voisin, il est plus fort que moi, et pourtant, il ne boit pas une goutte d'alcool.

JFL: donc ils ont vu une autre chose sur le papier.

D: La fourchette, elle devrait être à 20, alors si tu dépasses les 20 ; des fois, j'étais à 16, c'est bon, mais si tu dépasses les 20, comme au mois de juillet, j'étais à 36 ! Si t'es trop fort pour eux : j'ai plus mes réflexes ! alors que j'étais en pleine forme ! et puis j'allais travailler ! Moi de toute façon, je bois toujours mon vin en mangeant, vu qu'ils ne veulent pas me remachiner pour mon permis de toute manière... On sait pas pourquoi. C'est sans arrêt des prises de sang, des prises de sang, et moi j'en ai ras-le-bol de faire des prises de sang... Ah non mais, tu consommes, moi que je consomme pas. Le jour par exemple des 18 mois qu'on m'avait redonné mon permis et bien, je sais que la prévention, c'est ne plus boire une goutte d'alcool. Mais maintenant, qu'on ne vienne pas me dire que pour l'autre alcool... je suis désolé... Là, on va directement dans mon corps pour savoir si je continue. Je suis désolé, ça, c'est atteinte à la liberté. Je suis désolé, je veux bien faire un sacrifice, suivre la loi, on m'a demandé de suivre la loi, je suis la loi, maintenant que l'on ne vienne pas

m'empêcher de boire un verre de Champagne au moment des fêtes ou des machins comme ça. Je suis désolé, je suis un citoyen comme tout le monde. (...) J'ai été voir à Creil, on m'avait demandé de me soigner. La personne qui m'a accueilli, elle a dit « mais monsieur, excusez-moi, qu'est-ce que vous voulez qu'on vous fasse, vous n'êtes pas un alcoolique ! C'est pas parce que vous allez boire un ou deux verres, ou que vous avez fait une fiesta que vous êtes un alcoolique ! Un alcoolique, c'est celui qui va boire 3 ou 4 bouteilles tous les jours, tous les jours, tous les jours, alors là la gueule rouge, c'est carrément l'esclave ». Du coup, elle m'a fait un mot que je donne à la justice, j'ai pas besoin d'être soigné pour ces machins-là, c'est pour ça que j'essaie de combattre pour cette chose là.

JFL: donc toute l'année là, tu n'as pas bougé

D: j'ai pas bougé, j'ai rien fait, rien, rien, tant que j'ai pas mon permis, de toute manière, je suis bloqué, moi je suis obligé de... qu'est-ce que tu veux faire ? Bon je me suis plus calmé, j'arrive mieux à dormir maintenant, il y a un moment je pouvais plus dormir, c'était cauchemars sur cauchemars, de tout ce qui m'était arrivé ça me montait au cerveau hein. Le matin j'étais là... et que je te reprends, je te parle tout seul, comment je vais faire, et ci et là, et pour quelles raisons qu'on me condamne comme ça, je te dis c'est vraiment affreux, non mais moi j'ai été obligé à un moment de me soigner des nerfs hein, ah oui j'étais allé voir le toubib pour me soigner des nerfs

JFL: tu prends encore quelque chose ?

D: ah non j'ai cessé, parce que moi question médicaments et tout ça j'aime pas tellement

JFL: t'en as pris un peu pendant quelques mois

D: ah non, non, ah oui, juste pour les nerfs hein, à base de plantes là, ça fait du bien, moi j'en avais déjà pris quand j'étais jeune et ça c'est vrai que ça te fait du bien, ça détend... Les visites médicales qu'on faisait dans le temps, t'étais torse nu et tu allais à l'urine, c'était vraiment une visite médicale, que là rien du tout, c'est pas des visites médicales, déjà t'es tout habillé, c'est voila les gestes, les machins, « tirez la langue », oh là, « catastrophe, vous avez la langue sale, catastrophe vous n'avez plus que 3 dents », alors maintenant je ne pue plus l'alcool parce qu'avant je puais la bière, maintenant je pue le tabac, j'ai dit voilà autre chose...

JFL: ils t'ont dit ça

D: oui, oui alors... mais il n'y a aucune loi qui interdit de boire de l'alcool hors de la conduite, il n'y a aucune loi qui interdit de boire

## 2. Au tribunal

Pour les justiciables déferés devant le tribunal correctionnel pour délit d'alcoolémie (Senlis), les rencontres se font à travers les émois, inquiétudes et commentaires à propos des jugements qui s'égrènent tout les quart d'heure dans la salle d'audience. Comment s'en sortir, combien de mois d'emprisonnement avec sursis, et avec quelle amende ? De 13 heures à 22 heures, l'attente est longue avant d'être « invité à se lever » pour s'expliquer sur les faits.

La conduite en état alcoolique représente un quart de l'activité des tribunaux correctionnels. Les condamnations comportent des peines d'emprisonnement le plus souvent assorti d'un sursis total, et des mesures restrictives du permis de conduire (suspension, annulation...).

Aujourd'hui, 38 hommes, cinq femmes attendent. C'est un moment crucial où les pratiques sont réexaminées et où les « du faux-pas » sonnent comme un sérieux avertissement.

La ligne de défense est au repli. Le président de l'audience explique la chambre de dégrisement, reprend la gamme des taux d'alcoolémies. Il s'adresse à tous, les contrôles de la route, la sécurité, le risque d'accidents graves, les dangers.

14 heures. Début de l'audience correctionnel.

Le tribunal: Puisque l'audience commence vraiment maintenant, le tribunal va faire quelques avertissements, déjà purement pratiques. En ce qui concerne les faits pour lesquels la plupart des personnes sont aujourd'hui poursuivies, il s'agit de conduite sous l'empire d'un état alcoolique. Deux observations: la 1<sup>ère</sup>, le tribunal rappelle qu'à partir de 0,5 g par litre de sang et de 0,25 mg par litre d'air expiré, la loi punit la conduite sous l'empire d'état alcoolique. Pour ce taux, et jusqu'à 0,40 mg, c'est-à-dire 0,80 g par litre de sang, il s'agit d'une contravention. En ce qui concerne les taux supérieurs, qui sont l'essentiel des taux aujourd'hui, il s'agit de taux délictuels. Et le tribunal rappelle que depuis, la loi qui est applicable, depuis le 15 juin de cette année, en matière de conduite sous l'empire d'état alcoolique, l'aménagement n'est plus possible, que ce soit pour des raisons professionnelles et encore moins pour d'autres raisons.

### Un prévenu qui se fait descendre en flamme.

Le Tribunal (T): vous avez l'habitude de boire Monsieur ?

Le Prévenu (P): non, j'avais arrêté de boire, et puis, bon, ben.

T: vous avez trois grammes dans le sang.

P: comme je suis en divorce.

T: monsieur, vous avez 3 grammes dans le sang. On parle de divorce... Votre histoire de famille! Tous les gens pourraient raconter! Il y a des gens qui ont la retenue de parler de leurs problèmes personnels, alors qu'ils en avaient, visiblement, parce qu'ils acceptent... Alors vous, c'est d'autant plus étonnant que vous avez déjà été averti sérieusement et qu'apparemment, monsieur le procureur de la république a hésité, pendant un temps, à vous faire passer directement dans le box et peut-être repartir en... (prison), je sais pas, on va l'écouter tout à l'heure. Mais alors, les problèmes le divorce, c'est que vous avez 1,69 g, et apparemment: Vous vous souveniez si vous alliez à droite ou à gauche ?

P: oui

T: alors que des gens dans cette salle auraient peut-être déjà perdu conscience depuis longtemps monsieur... alors qu'est-ce qu'il faut faire pour que vous arrêtiez monsieur ?

P: là je suis avec une association Vie Libre à Crépy-en-Valois pour ça exactement.

T: et alors, l'assurance, c'est pour les autres.

P: disons que c'est rare que je prenne ma voiture, c'est des amis qui m'emmènent au travail, comme elle marche assez mal. Et puis là, quand ma copine m'a appelé pour me dire qu'elle était en panne, j'ai été la chercher chez elle.

T: il y a des dépanneurs monsieur.

P: non chez elle, j'ai pris la voiture pour la redémarrer pour que je revienne chez moi, j'étais à 200 mètres de chez moi quand c'est arrivé.

T: ah oui... c'est marrant aujourd'hui tout le monde était à 200 mètres de chez lui, à 20 m de chez lui. C'est la 1ère fois qu'il conduisait. Il faut quand même comprendre que le tribunal... c'est un taux très élevé monsieur,

P: je sais!

T: Alors le défaut de maîtrise c'est sans doute hein ? Y a-t-il des questions monsieur le procureur ? Alors votre situation personnelle, actuellement quelle est votre situation professionnelle monsieur ?

P: je suis ouvrier de conserverie

T: vous gagnez combien par mois ?

P: attendez j'ai ramené ma fiche de paye

T: dites-le au tribunal..

P: c'est que j'ai une pension alimentaire à payer .

T: ah ben oui, ça, les enfants ça mange hein ! (il lit) alors total net fiscal 1194 euros. Et vous avez une pension de 329 euros, oui. Ah ça,

quand on se fait saisir sur son salaire la pension alimentaire, c'est que madame a eu beaucoup de mal à se faire payer la pension. Donc à un moment, elle va voir un huissier, elle prend la décision, et puis elle fait saisir.

Vous n'êtes pas victime monsieur! calcul du montant de la saisie arrêt, ben oui! il faut payer, la saisie arrêt! il y a des frais de dossier, comme on dit, 63 euros, il vous reste donc 572 euros... Bien, asseyez-vous, monsieur le procureur vous avez la parole pour vos réquisitions... (...)

Tribunal: vous venez d'entendre les réquisitions du procureur, qu'avez-vous à dire pour votre défense monsieur?

P: et bien voilà, le vendredi j'ai été appelé par mon travail; parce que je fais partie du CE, comme quoi on allait fermer la boîte au mois de mars 2004. Le samedi, je reçois une feuille comme quoi je n'ai plus le droit de garde de mes gosses, ni d'hébergement, ni de visite, par le juge des affaires familiales d'Evreux. Le dimanche, je devais avoir les enfants...

T: vous n'avez plus le droit de visite et d'hébergement de vos enfants...

P: oui

T: et à votre avis c'est à cause de quoi?

P: non, non, ça n'a rien à voir...

T: moui, ça n'a rien à voir

P: le dimanche je...

T: je crois que vous ne les reverrez pas de si tôt, dans ces cas là.

P: le dimanche ma femme devait m'emmener mes filles pour les voir. Elle les a pas amenées, donc j'étais à la maison; et je me suis mis à boire, plus que de raison, c'est sûr... et voilà, ma copine m'a appelé pour que je vienne la chercher et bêtement, j'ai pris ma voiture et puis euh...

T: comme vous dites!

Silence, une minute. Le juge note dans son dossier.

T: le tribunal, après en avoir délibéré, vous déclare coupable des faits qui vous sont reprochés et vous condamne à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 2 ans, avec exécution provisoire. Avec l'obligation de soins évidemment en matière d'alcool, le tribunal constate l'annulation de votre permis de conduire et vous interdit de le repasser avant un délai de 18 mois, compte tenu de l'importance du taux, monsieur. En outre le tribunal vous condamne à la peine de 800 euros d'amende en ce qui concerne le défaut d'assurance et 150 euros en ce qui concerne le défaut de maîtrise.

(...)

T: Affaire suivante. Monsieur, je lis les constatations, les renseignements des gendarmes: «il ne fait aucun doute que le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule à la suite d'une vitesse trop élevée, de plus il présente des signes évidents de fatigue dus à de l'absorption d'alcool. Son haleine empestée et l'élocution est pâteuse...»

Alors, question rituelle, mais ça c'est le propre de cette audience: vous avez été averti. Visiblement, ce n'est pas suffisant, la suspension du permis de conduire et l'emprisonnement avec sursis? qu'est-ce qu'il faut faire pour que vous arrêtiez de conduire alors que vous avez bu monsieur? qu'est-ce qu'il faut faire?

Prévenu: ne plus conduire

T: vous avez une famille monsieur?

P: mmm

T: oui? je répète, les premières victimes, c'est ceux qui ne viennent pas à l'audience! Puisqu'on a vu tout à l'heure des gens qui vont au fossé! Mais je rappelle quand même qu'on est dans une région où sur certains axes, il y a des arbres, vestiges du passé, mais il y a aussi des forêts, des fossés, des rivières, il y a l'Oise... On peut se retrouver seul, de nuit à 3h30 du matin. Une voiture qui part dans un champ, s'il n'y a personne qui passe, vous euh, vous restez dans votre véhicule coincé. On ne sait pas ce qu'il se passe, puisque les gens qui sont décédés ne sont pas là pour le raconter, mais ça ne doit pas être bien joli comme situation. Alors il faut que vous réfléchissiez. Aujourd'hui, vous êtes poursuivi pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique, c'est une infraction parce que la loi, le législateur a considéré que c'était particulièrement grave et que ça mettait en danger la vie d'autrui, mais c'est vous aussi. Si c'est pas suffisant, il faut penser un peu à vous et à votre famille. Parce que si c'est pas suffisant les peines d'avertissement, un jour monsieur, vous perdrez la liberté d'aller et venir monsieur, pendant quelques mois hein. Et c'est pas de la méchanceté de la part du tribunal, c'est pas de vous faire peur pour rien, le tribunal vous savez... il y a quarante dossiers aujourd'hui, il y en aura quarante la semaine prochaine, c'est votre responsabilité hein...

(...)

### 3. La lettre du proche

La peur de la violence fait écrire. On appelle de l'aide de plus en plus souvent auprès des guichets de secours. Les femmes disent davantage, elles ouvrent la boîte de Pandore, celle des petites catastrophes et des coups. Mais

elles l'écrivent tout en discrétion car devant lui, «je ne peux pas dire (parler)». «Et surtout ne lui dites pas que je vous ai écrit», combien de lettres se terminent ainsi... Le secret partagé en famille, une fois ouvert à la médecine, explique très sûrement la fondation du secret médical. Il y a là un continuum. D'où des notations écrites en gras dans la main courante du centre de cure: «NE PAS EN PARLER.»

Notons que cette demande de discrétion est constante dans les messages qui parviennent dans les institutions, non pas seulement envers le destinataire, cet univers qui échappe à leur contrôle, mais une mesure dans la description du «foyer», les différences qui s'y déroulent. Discrétion, ce mot singulier désigne cette capacité à discriminer les sentiments, jusque dans les moindres mouvements, de débusquer l'imparfait sous ce qui est donné comme un détail. La discrétion distingue, elle a à être voyeuse, puisqu'elle a à fouiller les arcanes d'un événement partagé. Mais, en même temps, les auteurs entendent garder une certaine modération, ne pas aller trop loin dans l'exploration, se taire sur les extrémités et laisser au bénéfice de l'ombre ce qui deviendrait dangereux à la lumière. Son objectif? S'abstenir de saisir ce qui appartient en propre à l'autre.

*Cher docteur et chère équipe de Senlis,*

*Je rassemble mon courage pour vous écrire tout en me demandant si je fais bien. Depuis plus d'un an déjà, Pierre a deux attitudes, tantôt il est «normal», tantôt il semble en crise. Il est rempli d'agressivité à mon égard ainsi qu'envers sa fille Léna. Chaque mouvement est épié, moqué, hier il m'a même bousculé, quand il rentre du travail, il s'assoit à la table pour prendre un casse-croûte et s'y endort. Quand c'est comme ça c'est la guerre, il est méchant, j'ai tellement peur, de très vieilles images me viennent à la mémoire. Je ne crois pas qu'il soit en rechute, il fait toujours du vélo, mais il est en crise de quelque chose. A quarante ans, il est à un tournant, souvent il regrette de ne pas avoir eu envie de travailler à l'école, il a eu envie de changer de travail, il me l'a dit souvent et il sait bien qu'avec le niveau de son français, il ne peut s'inscrire nulle part. Nous n'avons pas de problème particulier. Nous avons tous les deux du travail, notre fille est en pleine santé, elle travaille très bien à l'école. Nous n'avons pas contracté de dettes. En aucune façon, nous avons un compte en banque irréprochable. Pourtant Pierre fait une idée fixe avec l'argent, mais ça ce n'est rien, c'est son comportement agressif et quand il s'endort partout en étant méchant quand il se réveille qui m'inquiète. J'ai peur que ça recommence. Nous formons un vrai couple. Notre vie conjugale fonctionne bien. Peut-être a-t-il besoin de parler à un psychologue ou de vitamines. Hier il a parlé de suicide. Il a dit que ce qui le retenait de le faire était la peur de se manquer. Je sais que quand il vient vous voir il ne dit pas tout ça. Et je ne vais plus avec lui parce que devant lui je*

*ne peux pas parler. Comme je vous l'ai dit (ces périodes de crise) ne sont pas nouvelles. Je vous écris parce qu'hier lorsqu'il m'a bousculé j'ai eu peur et j'ai pensé à vous. J'espère de tout mon cœur qu'il ne reboit pas. Car je l'aime. Il a tellement fait pour nous, pour lui. Pourquoi tant de mal à vivre. J'en ai un peu marre des gens qui accusent les autres de leur vie ratée. Ratée à leurs yeux. Moi je ne trouve pas sa vie ratée. C'est une vie. C'est tout. Et je ne veux pas qu'il me croit responsable. Cette attitude n'est pas adulte. Je voudrais qu'il s'assume comme en revenant de cure. Avant quand le Docteur Wins me l'a rendu – qu'il soit remercié jusqu'à la fin de mes jours – il (Pierre) était devenu coquet. En ce moment, il ne s'achète aucun vêtement. A part pour le vélo. J'aimerais le voir beau. Dans des habits frais et neufs. Pareil pour notre appartement. Quand il est revenu, il entreprenait de lui-même de faire ci ou ça dans la maison. Maintenant je n'ai le droit de rien. Nos rideaux ont plus de 12 ans. Il ne dit pas non, mais reporte et reporte sans arrêt. Voilà la situation. Il a besoin d'aide. De votre aide. Il a besoin d'amour et je ne peux lui donner. C'était Atrium que le docteur Wins lui donnait, le problème c'est comment allez-vous reprendre contact avec lui sans qu'il se doute de quelque chose. Surtout ne lui faites pas sous-entendre que c'est moi qui suis à l'origine de ça. J'espère que vous trouverez une solution. Je vous demande de faire vite s'il vous plaît. L'autre jour, comme j'allais chez le docteur – il m'a demandé de prendre quelque chose pour les nerfs pour lui. Le docteur m'a prescrit Lexomil. Donc en revenant du pharmacien je lui donne le tube. Trois jours après donc hier il m'a jeté le Lexomil à la figure en me disant «je ne prendrais pas ton truc». Or moi je n'avais rien demandé. Encore une fois il déplace les responsabilités. Même au sujet du temps qu'il va faire, on se dispute. On entend le même bulletin radio et lui interprète mal ce qui est dit. C'est pour tout comme ça. Sans arrêt il me reproche ma paye dit que je ne suis pas assez payée. Je rapporte 9300 fr. net à la maison, pour une femme c'est bien. Je suis à bout. Venez-moi en aide. Venez-lui en aide. Mais soyez «fins» afin de ne pas me mettre en cause dans cette reprise de contact. Merci pour ce que vous ferez.*

*Respectueuses salutations.*

*Jacqueline.*

Existence menacée : ce qui se marque dans ces LETTRES toutes de tendresse, c'est l'attention qu'il convient de porter à soi-même, l'ampleur et la permanence de la vigilance, l'inquiétude violente envers l'homme qui pulvérise l'ordinaire, l'importance du code qui définit ce qu'il faut faire ou non. L'intensité réflexive ne ménage pas sa peine pour décrire le quotidien, se soulager des moments «de crise», se remémorer un parcours de petits bonheurs. En plaçant sous les mots des séquences de vie, c'est un appel à l'aide, une urgence qui est dite. Tempérer les reproches,

évacuer les blessures, expliquer les anomalies, l'écriture apostrophe le médecin pour le mobiliser.

Pour finir, l'exercice du reportage radiophonique est à contre-courant de nos habitudes. En dehors du cours, en dehors du séminaire, en dehors de l'enseignement ou de la conférence savante, parler au non-sociologue oblige à se défaire du «message» à faire passer absolument. Parce qu'il ne reste plus que l'incise ou l'association d'idées pour stimuler la parole de l'autre, on avance à tout petit pas en fonction des situations, avec un plan aléatoire. Il ne s'agit plus de faire une démonstration savante, seules restent quelques intensités qui font varier les espaces, les amplifient ou les favorisent. Il est sûr que l'exercice est difficile puisqu'il s'agit de capter des séries de paroles enchaînées et choisies pour VOIR. C'est bien de cela dont il s'agit : à partir de quoi une histoire de trois minutes fait voir quelque chose ? Scintillement : c'est le mot juste en radiophonie, une image-émotion survient parfois par une voix et un sac de mots. Cela arrive rarement, disons-le, car nous sommes dans le dépouillement extrême, une monstrueuse économie où il n'est point question d'expliquer. Un extrait de témoignage de 3 minutes, 5 minutes et nous voilà épuisés ! Ce pourquoi l'écriture en voix off doit juste provoquer l'attention (au même titre que les bruitages et la musique). La voix off accompagne, les récits circulent, les histoires emblématiques donnent vigueur à l'imaginaire. Ce que l'on ajoute à ces prises de paroles, c'est juste une griffe, un greffon qui fait basculer le sens parfois, qui plus loin s'attache à une perspective ou à un mot perdu.

Donner à voir au lieu de faire conférence, n'est-ce pas là une invite à se déspecialiser ? N'est-ce pas un exercice rare par lequel on apprend à parler simplement, sans figer des leitmotive sans fin ?

Jean-François Laé  
J-F.Lae@wanadoo.fr